

L'URGENCE D'UN RENOUVEAU DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

Le monde change. La France change. Rapidement, profondément. L'évolution et les mutations accélérées des données environnementales, économiques et sociétales ont déjà et auront de plus en plus des répercussions sur la géographie humaine -et même physique- de notre pays. Le monde de demain, la France de demain ne seront plus ceux d'aujourd'hui et il faut nous y préparer.

Ce constat appelle une action volontariste pour corriger les déséquilibres existants et empêcher leur aggravation, pour prévenir la création de déséquilibres nouveaux, pour tirer au contraire le meilleur parti possible des changements en cours et à venir afin d'assurer au mieux l'avenir équilibré et harmonieux de la France, de tous ses territoires et de tous ses habitants.

Dans cette perspective, le renouveau d'une politique d'aménagement du territoire apparaît une nécessité urgente. Elle implique une vision stratégique et prospective, transversale et avant tout nationale, pour relever les défis environnementaux, économiques et sociaux du XXIème siècle.

C'est le sens des réflexions et des projets du Cercle pour l'aménagement du territoire. C'est aussi le thème du colloque qu'il organise le 13 décembre prochain.